

La bataille de l'«Helvétie» aura bien lieu

Léman Le projet d'exploiter le bateau Belle Époque en l'arrimant pendant quelques années face à la fontaine du Musée olympique, à Lausanne, se heurte à l'opposition de Pro Natura.



Merveille de la flotte Belle Époque, l'«Helvétie» était arrimé à Ouchy entre 2012 et 2015. Sandro Campardo/Keystone

Christophe Passer

christophe.passer@lematindimanche.ch

Ouchy, l'un des plus beaux paysages de Suisse, le genre à être sur les boîtes de crayons de couleurs. Et devant lequel se pressent les touristes ébaudis. Et là, pour faire encore mieux, l'irruption envisagée d'un bateau Belle Époque sur lequel aller déjeuner ou regarder des expositions. Mais tout ce grandiose est devenu désormais une affaire aussi clochementer que complexe. «C'est carrément un port que l'on imagine construire.» Michel Bongard, secrétaire général de Pro Natura dans le canton de Vaud, se dit «très déterminé». Au début de la semaine dernière, son organisation a attendu les dernières heures de la mise à l'enquête publique du projet «L'Helvétie devant les quais d'Ouchy» pour tenter de le couler en faisant opposition.

L'idée émane d'une association regroupant le canton de Vaud, la Municipalité de Lausanne, la Fondation olympique pour la culture et le patrimoine, l'hôtel Beau-Rivage Palace et

enfin l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman (ABVL). Son président, Denis Pittet, par ailleurs délégué à la communication au sein du Département vaudois de l'économie, de l'innovation et du sport, raconte: «Ce bateau, l'«Helvétie», avait déjà été installé devant le ponton faisant face à la fontaine olympique d'Ouchy, au moment où se menaient des travaux au Musée olympique, entre 2012 et 2015.»

Bientôt centenaire

Il s'agissait alors d'y proposer des expositions temporaires liées au mouvement olympique. Depuis, le bateau, datant de 1926 et classé monument historique, attend, désarmé, dans le chantier naval de la Compagnie générale de navigation (CGN). Il doit être restauré pour son centenaire, en 2026. «En 2015, quand Lausanne a obtenu d'organiser les Jeux olympiques de la jeunesse (JO) de 2020, je me suis dit que ce serait formidable de remettre ce bateau devant Ouchy et d'y installer les bureaux de l'organisation des JO», poursuit Denis Pit-

tet. Mais l'idée prend l'eau: quelle que soit la manière dont le vaisseau peut être arrimé, il bouge, même imperceptiblement. «Certains ne ressentent rien, d'autres peuvent avoir des nausées au bout de 20 minutes.» Pour des bureaux, c'est impossible. Denis Pittet imagine alors autre chose. Faire de l'«Helvétie» une attraction d'intérêt public, en attendant sa rénovation pour 2026. D'où l'association, sans but lucratif, regroupant autorités politiques et acteurs touristiques ou institutionnels.

«Le bateau deviendrait un espace public. Il y aurait aussi un restaurant géré par le Beau-Rivage Palace. Des espaces d'exposition pour l'ABVL ou le CIO, mais aussi d'autres milieux intéressés. Il serait possible de louer ainsi ces espaces pour des manifestations privées ou publiques», s'enthousiasme Denis Pittet.

L'affaire demande ainsi une mise à l'enquête qui s'est achevée la semaine dernière. Elle doit aussi tenir compte de l'impact environnemental: quelques pistes sont proposées pour la circulation de l'eau ainsi que pour

«Il s'agit de développer avec l'«Helvétie» une activité en parfaite adéquation avec notre lac»

Jacqueline de Quattro, conseillère d'État

limiter l'impact sur la faune aquatique, et les frayages de poissons. Les coûts précis sont encore en train d'être calculés, mais la mise en place du bateau et de la digue coûtera tout de même quelques millions. Ensuite l'exploitation tournera autour de quelques centaines de milliers de francs annuels.

Mais le gros problème, c'est la digue. Pour protéger ce bateau de 78 mètres en cas de coup de vent ou de tempête, elle est indispensable. Entre 2012 et 2015, elle demeurait modeste, l'«Helvétie» n'était pas là pour s'incruster longtemps. Mais là, avec le projet d'arrimer le bateau jusque vers 2025, c'est une autre histoire.

En 2011 déjà, Pro Natura avait fait opposition. «Nous

l'avions finalement levée, parce que l'autorisation n'était que provisoire», explique Michel Bongard. «Mais elle a été prolongée. Ce nouveau projet va durer huit à dix ans. La digue sera en trois parties, la plus grande fait plus de 200 mètres. En hiver, époque où les eaux sont plus basses, on se retrouvera avec une digue large de 9 mètres, à 2,5 mètres, c'est énorme.»

Pour Denis Pittet, la situation reste négociable. «Nous avons proposé la digue capable de résister à la vague millénaire. Faire plus petit est possible. Nous avons aussi proposé à Pro Natura, qui les a toutes refusées, des mesures compensatoires au sujet de la faune et de la flore aquatique.»

Soutien gouvernemental

C'est au Conseil d'État de décider désormais. Ministre en charge, Jacqueline de Quattro souligne son soutien au projet: «Il s'agit de développer avec l'«Helvétie» une activité à la fois économique et touristique en parfaite adéquation avec notre lac, d'autant plus qu'elle per-

met de valoriser un superbe patrimoine historique.» Elle compte trouver une entente: «Nous entretenons un dialogue régulier et constructif avec Pro Natura. Ce projet n'a pas pour but de dévaloriser le paysage: c'est un procès d'intention que l'on nous fait. Le Conseil d'État souhaite ardemment que l'on trouve une solution, et je suis sûre qu'on peut le faire intelligemment, en discutant et proposant. Car faire opposition pour améliorer les choses, c'est très bien. Mais s'il s'agit de s'opposer juste pour bloquer le projet, c'est regrettable.»

Même si le gouvernement, d'ici fin septembre, choisit de dire oui au projet «L'Helvétie devant les quais d'Ouchy», la possibilité d'un recours demeurera. D'abord devant la Cour de droit administratif du canton, voire au Tribunal fédéral ensuite. Denis Pittet: «Nous souhaitons installer le bateau en mai 2018. Si on ne s'entend pas d'ici là, qu'il y a des recours pouvant prendre des années, nous abandonnerons.» La bataille de l'«Helvétie» aura bien lieu. ●